

Opinion: Enjeux de pénurie de main-d'œuvre et de places en garderies ^[1]

Des impacts pour l'ensemble du monde du travail

Author: Poirier, Manon

Source: La Presse

Format: Article

Publication Date: 28 Jun 2021

AVAILABILITY

Access online [FR] ^[2]

EXCERPTS

Depuis son instauration, le réseau subventionné québécois des services de garde à l'enfance a apporté d'importantes retombées positives pour l'économie ainsi que pour l'égalité en emploi. À preuve, selon le chercheur Pierre Fortin, le taux d'emploi des mères québécoises d'enfants de 5 ans ou moins est passé de 64 % à 80 % de 1997 à 2016, alors qu'il passait de 67 % à seulement 71 % dans le reste du pays. Mais pour que ces effets bénéfiques perdurent, encore faut-il que le réseau soit accessible.

Le contexte pandémique a aggravé l'enjeu de rareté de main-d'œuvre ainsi que le manque de places dans les milieux de garde de la petite enfance. Des fermetures de milieux familiaux, des départs hâtifs à la retraite, des réorientations professionnelles et des congés d'éducatrices pour cause d'épuisement se sont multipliés.

Les enjeux vécus par les milieux de garde ne touchent pas que ce secteur puisqu'ils ont des incidences sur le monde du travail au sens large. C'est donc dire que nous sommes tous concernés.

D'une part, ce phénomène a un impact non négligeable pour les parents, surtout les mères qui, faute d'avoir trouvé une place pour leur enfant, ne peuvent retourner au travail à la fin de leur congé de maternité et cela, bien malgré elles. Dorénavant, dans plusieurs régions, obtenir une place en garderie tient presque du miracle et les témoignages de mères désespérées pullulent.

Comme l'a décrié le mouvement social « Ma place au travail », ces dernières se retrouvent alors dans une situation précaire, sans accès à l'assurance emploi à la fin de leur RQAP et, dans certains cas, à risque de perdre leur emploi malgré leur désir de réintégrer le marché du travail.

D'autre part, le manque de main-d'œuvre force de nombreux milieux de garde à réduire ou même interrompre leurs services, ce qui cause un véritable casse-tête aux parents d'enfants qui ont la chance d'avoir une place en garderie. Fermetures de groupes en alternance et réduction des heures de service sont des situations qui étaient auparavant plutôt rares, mais qui semblent de plus en plus répandues.

Alors que bien souvent, la responsabilité familiale repose encore en grande partie sur les épaules des mères, ces situations pourraient creuser davantage les écarts salariaux et d'avancement professionnel entre les femmes et les hommes.

Les travailleuses et travailleurs ne sont pas les seuls à écopier de cette situation. C'est aussi le cas des employeurs qui se voient privés de membres de leurs équipes alors que plusieurs d'entre eux naviguent déjà dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. En effet, il n'est pas rare de constater que par manque de ressources, de nombreuses organisations doivent ralentir leur croissance (par exemple, doivent refuser des contrats) et de nombreux travailleurs voient leur charge de travail s'alourdir. Il y a quelques jours, la FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante) déclarait que le manque de places en garderie a engendré des problèmes de gestion des ressources humaines chez 71 % des PME québécoises.

Donner la priorité à l'éducation à la petite enfance et valoriser la profession

Le ministre de la Famille a annoncé de nouveaux investissements afin d'accélérer la création de places dans les prochaines années. Conjointement avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, un programme de formation de courte durée alliant études et travail à temps partiel en CPE a été mis sur pied pour pallier le manque d'éducatrices. Ce sont d'excellentes nouvelles, mais qui n'auront d'impacts que si la profession est attrayante, et le gouvernement doit en faire une priorité.

Depuis quelques années, avec raison, on parle de valoriser à leur juste valeur les professions des infirmières et des enseignants. Il devrait en être de même pour celle des éducatrices à la petite enfance. Constats frappants : dans une récente chronique de La Presse, Paul Journet comparait la rémunération moyenne des éducatrices (34 000 \$) à celle des préposés à l'entretien ménager (presque autant), des techniciennes en soins animaliers (37 000 \$) et des caissières de banque (35 650 \$).

Nous devons collectivement redéfinir la valeur des emplois dont le caractère essentiel pour la société est propulsé au premier plan. Comme le démontre l'exemple des préposés aux bénéficiaires au printemps dernier, lorsque la volonté politique et sociale est présente, il est possible d'accomplir beaucoup et rapidement. Devant l'importance de la crise dans les services de garde à l'enfance et ses répercussions pour l'ensemble de la société, il m'apparaît essentiel de nous intéresser sans tarder à la rémunération et l'attractivité du travail que font ces éducatrices, qui veillent jour après jour aux soins et à l'éducation de nos plus petits : les citoyens et travailleurs de demain.

Region: Quebec ^[3]

Tags: system ^[4]

female labour force participation ^[5]

child care workforce ^[6]

Source URL (modified on 29 Jun 2021): <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/06/opinion-enjeux-de-p%C3%A9nurie-de-main-d%E2%80%99C5%93uvre-et-de-places-en-garderies>
Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/06/opinion-enjeux-de-p%C3%A9nurie-de-main-d%E2%80%99C5%93uvre-et-de-places-en-garderies> [2]

[https://plus.lapresse.ca/screens/7e96a33b-28a6-4f06-a9f1-d05a0645edce_7C__0.html?](https://plus.lapresse.ca/screens/7e96a33b-28a6-4f06-a9f1-d05a0645edce_7C__0.html?utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal%20share&utm_fbclid=IwAR0Ke17oaWya9L1yYTOh98IAL37stS9ZfuE5jxAvbswuAZdDlwlHvJiWHZO)

[utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal%20share&utm_fbclid=IwAR0Ke17oaWya9L1yYTOh98IAL37stS9ZfuE5jxAvbswuAZdDlwlHvJiWHZO](https://plus.lapresse.ca/screens/7e96a33b-28a6-4f06-a9f1-d05a0645edce_7C__0.html?utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal%20share&utm_fbclid=IwAR0Ke17oaWya9L1yYTOh98IAL37stS9ZfuE5jxAvbswuAZdDlwlHvJiWHZO)

[3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/system> [5] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/8939> [6]

<https://childcarecanada.org/category/tags/child-care-workforce>